

FICHE DE POSTE

Recrutement Maître de Conférence Associé des ENSAP

Intitulé du poste : Maître de conférence Associé

Champ disciplinaire : **VT Ville & Territoires**

Discipline : Géographie & paysage **Corps** : Maître de conférence Associé

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille

2 rue Verte 59650 Villeneuve d'Ascq

- Nombre d'heures : 320 h ou deux demi-postes de 160h

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

Charges pédagogiques

Le poste décrit par cette fiche concerne un(e) maître de conférence associé à temps plein (320h), ou deux maîtres de conférence associés à mi-temps (160 h)

l'enseignant(e) recruté(e) ou les 2 enseignant(e)s aura/auront en charge tout ou partie des modules suivants :

1. Au semestre d'automne en S1 (Licence1-CPEP1,1ère année d'études entièrement commune aux formations de paysage et d'architecture)

- Atelier de projet de paysage et d'architecture (**128h**). L'atelier intitulé « Habiter le rythme » est conduit en binôme architecte/paysagiste, au sein d'une équipe de 10 enseignant.e.s. Première approche de l'apprentissage de la conception, de sa théorie et de sa pratique par l'expérience du projet d'architecture et de paysage pour les étudiant.e.s des deux formations réunies, cet atelier s'articule autour de trois questions principales : la question des « récits collectifs » appelée P comme Programme, la question « avec l'existant » appelée S comme Site, la question de « pour construire » appelée M comme Matière. 1.

- TD Ce lieu-là (**20h**). Conduits en collaboration avec d'autres enseignant.e.s, ces travaux dirigés s'attachent à recenser et décrire, à exprimer les qualités formelles, spatiales et symboliques d'un lieu. L'effort descriptif est engagé dans des représentations visuelles et la recherche de vocabulaires qui soient appropriés au lieu étudié, de manière à amener les étudiant.e.s à découvrir qu'entre la description d'un lieu et l'invention d'un site, il n'y a qu'un pas.

2. Au semestre de printemps en S6 (DEP1)

- Coordination de l'UE de projet de paysage.

- Atelier de projet de paysage (**132h**). Il s'agit d'encadrer en binôme avec deux autres enseignant.e.s deux ateliers de projet successifs donnant lieu à deux évaluations distinctes pour une trentaine d'étudiant.e.s environ. Ces ateliers visent à aborder le projet de paysage comme outil structurant de la ville diffuse et la qualification d'impensés des franges d'agglomération métropolitaine. La première séquence intitulée « Ville fragmentée » s'intéresse à la périphérie côté ville, la seconde intitulée « Ville à la campagne » s'intéresse à la périphérie côté agricole. Ce semestre implique une pédagogie particulièrement attentive car il concerne un public hétérogène, comprenant à la fois des étudiant.e.s ayant suivi le Cycle Préparatoire aux Etudes de Paysage (CPEP) et disposant donc de deux années et demi d'expérience en projet, et des étudiant.e.s entrant directement en S5 dans la formation de Paysagiste Concepteur par le concours national, ceux-là n'ont donc que très peu d'expérience du projet.

- Workshop « Questions Urbaines » (12h). Ce workshop commun aux deux formations architecture et paysage se déroule sur trois jours en milieu de semestre de printemps. Avec un.e autre enseignant.e, il s'agit d'accompagner des groupes mêlant étudiant.e.s des deux formations dans une démarche de projet très spontanée questionnant les relations entre paysage et architecture à travers une situation urbaine intrigante.

Une participation à des enseignements complémentaires pourra être établie en fonction du profil du / de la candidat(e) retenue(e) pour un volume maximal de 28h (12h automne et 16h printemps).

Autres charges

LE maître de conférences associé devra participer à certaines charges collectives de l'équipe enseignante, notamment : Participation à des jurys; suivi de stages ; recrutements de nouveaux étudiants ; coordination pédagogique (d'UE, ou de semestre), responsabilité d'expertise et d'évaluation, notamment au sein des instances de l'école (soit CFVE, soit CA, soit CR).

Titres ou diplômes requis

- Diplôme de paysagiste concepteur ou équivalent européen reconnu par l'IFLA (diplôme en 5 ans de landscape architect).

Expériences et compétences exigées

Expérience d'enseignement et expérience professionnelle de paysagiste concepteur.

.

Candidature

La candidature comprenant un CV, un dossier de présentation des principaux travaux pédagogiques et professionnels montrant les relations entre ces différentes pratiques, une note d'intentions pédagogiques rédigée en français démontrant le positionnement de l'enseignant.e par rapport aux charges pédagogiques de la présente fiche de poste doit être adressée par mail à rh@lille.archi.fr, pour le **21 août 2023 12h**.

Les candidats à un demi-poste devront justifier d'une activité principale extérieure

Il est possible de postuler pour un poste à mi temps, en se positionnant clairement sur l'une ou l'autre des missions pédagogiques de l'un des semestres (S1 ou S6).

Les candidats retenus seront auditionnés en visio (Zoom) **dans la semaine du 28 août**

Pour toute question relative au contrat : contacter le responsable ressources humaines :

Etienne Gustin e-gustin@lille.archi.fr,

Pour toute question sur l'emploi du temps : contacter le directeur des études :

Karim Derouiche k-derouiche@lille.archi.fr,

pour toute question sur la coordination pédagogique/les enseignements : contacter les coordinateurs de semestre :

S1 Cédric Michel : c-michel@lille.archi.fr / S6 Dominique Henry d-henry@lille.archi.fr .

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.